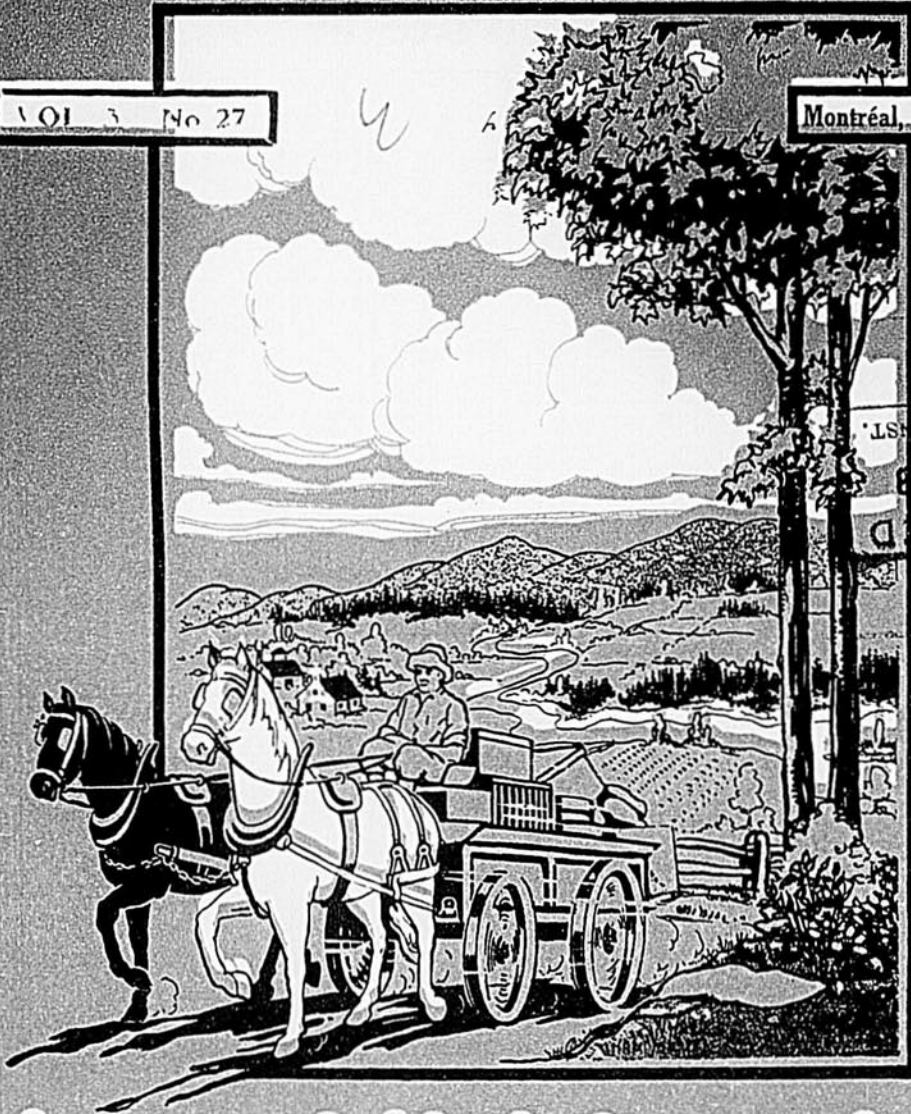


# Le Bulletin des Agriculteurs

Vol 3 No 27

Montréal, 3 Août 1918



RECEIVED  
AUG 9 1918  
INT. AGR. INST.

## Journal Hebdomadaire

CONSACRÉ A L'AVANCEMENT de la COOPÉRATION AGRICOLE  
ET DE L'AGRICULTURE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.



## POUR LA BIBLIOTHÈQUE du Cultivateur

Bulletins publiés récemment par le Ministère de l'Agriculture pour l'avantage des cultivateurs et à eux distribués gratuitement.

**N<sup>o</sup> 42 — De la Protection des Plantes.** — L'auteur, M. G. Maheux, entomologiste provincial, a voulu faire une sorte de formulaire contenant une énumération des maladies et des insectes nuisibles à toutes les cultures et les moyens de détruire les uns et de contrôler les autres. Ce bulletin de 32 pages sera très utile au cultivateur qui désire se débarrasser des ennemis de ses plantes; il y trouvera indiqué pour chacune le remède ou le préventif nécessaire. Les divisions, la disposition de la matière rendent cette brochure d'une consultation facile et rapide; 37 figures illustrent ce travail.

### TITRES DES CHAPITRES :

- I—Insectes nuisibles à toutes les cultures.
- II—Insectes et maladies nuisibles aux légumes.
- III—Insectes et maladies nuisibles aux arbres fruitiers.
- IV—Insectes et maladies nuisibles aux arbustes fruitiers.
- V—Insectes et maladies nuisibles aux céréales.
- VI—Pulvérisations : a) Insecticides;  
b) Fongicides;  
c) Loi de la protection des plantes.

**N<sup>o</sup> 44 — De la Culture Potagère.** — Dans une brochure de 54 pages, illustrée de magnifiques tableaux, MM. F. Pétraz, horticulteur, et J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture, ont condensé toutes les notions se rapportant à la culture des légumes. Tous les cultivateurs trouveront profit à consulter ce bulletin, d'autant qu'il est écrit en un style clair, précis, divisé avec ordre et imprimé tout spécialement pour eux. L'ouvrage se partage en quatre parties; divisées en chapitres :

- I—Établissement du jardin potager.
- II—Cultures spéciales.
- III—Renseignements utiles.
- IV—Maladies et insectes nuisibles.

Ces brochures sont distribuées gratuitement à tous ceux qui en font la demande au

### SERVICE DES PUBLICATIONS

Ministère de l'Agriculture, Québec.

Renseignez-vous.—Améliorez vos méthodes.—Ecrivez-nous.

# "LE BULLETIN DES AGRICULTEURS"

ORGANE DE

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec  
et des sociétés coopératives agricoles affiliées.

Journal hebdomadaire entièrement consacré à l'avancement de la coopération  
agricole et de l'agriculture dans la province de Québec.

REVUE DU MARCHÉ — COOPERATION — CULTURE PRATIQUE —  
ELEVAGE — INDUSTRIE LAITIERE — AVICULTURE —  
APICULTURE — ACTUALITES AGRICOLES

DIRECTION ET ADMINISTRATION: 63, rue William, MONTREAL

Adresser toute correspondance au " Directeur du Bulletin "

## ABONNEMENT

Sociétaires de la Coopérative des Fromagers et des coopératives agricoles affiliées .... \$0.50 par an.  
Non Sociétaires ..... 1.50 " "

## TARIF DES ANNONCES :

Pour  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{2}$  ou 1 page : demander conditions au "Directeur". Pour petites annonces: 50c pour chaque  
insertion de 25 mots ou moins ; 1 cent par mot additionnel.

Toute annonce sujette à l'approbation du "Directeur".

Vol. 3

Montréal, le 3 Aout 1918

No 27

## SOMMAIRE

PAGES

Marché.....	2-3
Editorial — <i>Le miel</i> , AUG. TRUDEL.....	4
Coopération agricole— <i>Des sociétaires qui font leur devoir</i> , JEAN TRUDEL....	5
Elevage — <i>Achat d'un belier</i> , JOSEPH PASQUET.....	6
Les volailles vivantes— <i>A qui et comment les expédier</i> , COOPERATEUR.....	7
A travers la province — <i>Dans la Beauce</i> , J.-A. TALBOT.....	8
Ce qu'on dit dans la presse agricole— <i>Quelques suggestions aux organisateurs des expositions d'automne</i> , .....	9
Chronique Agricole — <i>Ces blessures</i> , A. LETOURNEAU .....	10
Propos et Commentaires — <i>"Le Démariage,"</i> A. LETOURNEAU .....	11
Apiculture— <i>La récolte du miel</i> , C. VAILLANCOURT .....	12
Mte. notaire Gauvreau.....	13
Notes, etc.....	14

# LE MARCHÉ

Les prix ci-dessous sont fournis par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec. Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres de cette société durant la semaine finissant à la date que porte le Bulletin.

## Semaine du 3 Août

### BEURRE

Pasteurisé.....	43c
No 1.....	42 $\frac{3}{4}$ c
No 2.....	42 $\frac{1}{4}$ c

Marché stationnaire. Comme nous l'avons indiqué dans le précédent numéro, les rapports du commencement du mois montrent qu'il y a en entrepôts des quantités considérables qui seront demandées certainement sous peu par des commandes pour exportation.

### FROMAGE

Blanc No 1.....	22 9-16c
" No 2.....	22 1-16c
" No 3.....	21 9-16c
Coloré No 1.....	22 9-16c
" No 2.....	22 1-16c
" No 3.....	21 9-16c

Rien à noter dans les prix du fromage qui restent les mêmes.

### OEUFS

Strictement frais.....	48c
No 1.....	43c

Le marché est toujours très ferme pour les oeufs strictement frais.

### SIROP D'ERABLE

En canistres de  $\frac{1}{2}$  ou 1 gallon impérial:

No 1.....	\$1.95
No 2.....	\$1.85
No 3.....	\$1.75

En canistres ou barils de 5 gallons ou plus:

No 1.....	\$1.75
No 2.....	1.65
No 3.....	1.55

### SUCRE D'ERABLE

No 1.....	23c
No 2.....	22 $\frac{1}{2}$ c
No 3.....	21 $\frac{1}{2}$ c

Marché ferme. De très petites quantités sont maintenant offertes.

### MIEL

Miel extrait:—

Blanc No 1.....	20c
" No 2 (ou ambré No 1).....	19c
" No 3 (ou ambré No 2).....	18c

Brun No 1.....	18c
" No 2.....	17c
" No 3.....	16c

Marché très ferme. Quelques petits lots offerts cette semaine ont trouvé facilement preneurs aux prix mentionnés.

### FEVES

Blanches No 1 (triées à la main)....	13c la livre.
" No 2.....	12c la livre.
" No 3.....	10 $\frac{1}{2}$ c la livre.
Jaunes No 1.....	10c la livre.
" No 2.....	9 $\frac{1}{2}$ c la livre.
" No 3.....	8 $\frac{1}{2}$ c la livre.

Marché stationnaire. Aucun changement dans les prix.

### LAINES

Lavée No 1.....	97c la livre.
" No 2.....	95c la livre.
" No 3.....	93c la livre.
Non lavée No 1.....	70c la livre.
" No 2.....	69c la livre.
" No 3.....	67c la livre.

Le marché paraît plus faible pour la laine non lavée. Les manufacturiers canadiens semblent bien approvisionnés.

### VOLAILLES VIVANTES

Poules No 1.....	32c
" No 2.....	30c
" No 3.....	27c

Marché plus ferme.

Poulets No 1.....	40c
" No 2.....	38c
" No 3.....	35c

Marché plus faible.

### PIGEONS VIVANTS

Le couple.....	45c
----------------	-----

# LE MARCHÉ

*Les prix ci-dessous sont fournis par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec. Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres de cette société durant la semaine finissant à la date que porte le Bulletin.*

## LARD

### (1) AUX ABATTOIRS DE PRINCEVILLE ET DE ST-VALIER

Jeunes porcs de 100 à 200 livres.....24c  
 Porcs à bacon..... 24½c  
 Vieux porcs, suivant la qualité: de 20 à 22c la livre  
 Marché plus ferme.

## LAPINS VIVANTS

Lapins..... \$1.00 à \$2.00 le couple

## VEAUX ENGRAISSÉS AU LAIT

No 1.....21c  
 No 2.....19c  
 No 3.....17½c  
 No 4.....15½c  
 Marché plus faible.

## PEAUX

Peaux de vaches ou taures pesant 48 livres ou moins.....18c la livre  
 Peaux de taureaux.....17c la livre.  
 Peaux de moutons.....\$3.00 à \$4.75chacune.  
 Peaux de veaux de champs.....18c la livre.  
 Peaux de veaux engraisés au lait...48c la livre.  
 Peaux de chevaux \$6.00 à \$7.00 chacune, suivant la grandeur.  
 Peaux d'agneaux du printemps, \$0.50 à \$2.00 chacune, suivant la pesanteur.  
 Marché ferme.

## ANIMAUX ABATTUS

L'on est prié de ne plus expédier d'animaux abattus entr'autres, moutons, porcs, boeuf, à la Coopérative des Fromagers durant le temps des chaleurs, car ils arrivent en très mauvais état. C'est la raison pour laquelle nous discontinuons aujourd'hui de publier les prix du marché pour les animaux de boucherie.

L'on peut continuer d'expédier des veaux pourvu qu'ils soient bien gras et qu'ils aient été abattus convenablement. Il ne faut pas oublier de les laisser suspendus, une fois l'abatage fait, pendant au moins 12 heures, avant de les expédier.

## IMPORTANT

Tous les produits vendus par l'entremise de la Coopérative des Fromagers sont classés par des experts nommés par le Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec.

Sur chaque article expédié, le nom et l'adresse de la COOPERATIVE DES FROMAGERS doivent être écrits très lisiblement.

Il ne faut pas non plus oublier de mentionner le nom de l'expéditeur. Il arrive chaque semaine des produits dont on ignore la provenance. Il est alors impossible de faire les remises.



## EDITORIAL

### LE MIEL

L'on offre déjà en vente du miel de la nouvelle récolte ; le gros de la récolte arrivera sous peu sur le marché. Les rapports sont en général assez satisfaisants, de sorte que l'on peut compter dès maintenant sur une bonne production.

Tout comme les producteurs de sucre et de sirop d'érable, les apiculteurs devraient pouvoir escompter de beaux bénéfices, tant est rare le sucre de cannes et de betteraves et tant est forte la demande pour tout ce qui peut le remplacer avantageusement. Il est donc probable que, de ce fait, le miel se vendra à des prix qui dépasseront tout ce que l'on pourrait espérer.

Ces hauts prix ne seront cependant obtenus qu'en autant que les apiculteurs adopteront un bon système de vente. Est-il nécessaire de rappeler que le système par excellence est celui de la Coopérative des Fromagers ? Est-il nécessaire d'ajouter surtout que de toutes les associations agricoles et commerciales, c'est elle qui a fait le plus jusqu'à présent pour aider les apiculteurs. En effet elle a adapté avec succès au commerce du miel son système de classification et de vente suivant la qualité.

Afin de donner toute la garantie possible au sujet de la classification, elle s'est assurée grâce à l'obligeance du Ministère de l'agriculture de la province de Québec, les services d'un classificateur dont la compétence est partout reconnue. Cet expert a, depuis le commencement de la présente année, consenti à donner en outre, chaque semaine dans le " Bulletin des Agriculteurs " des renseignements précieux sur tout ce qui a trait à l'exploitation d'un rucher. La coopérative des Fromagers de son côté a travaillé avec persévérance à faire adopter un système d'emballage uniforme.

Ce travail constant a porté des fruits. Car dès les années passées, la Coopérative des Fromagers a pu vendre à sa clientèle de choix des quantités considérables de miel à des prix très avantageux, parce que cette clientèle avait toute la garantie désirable au sujet de la qualité et de l'emballage. Cette même clientèle qui se recrute chez les marchands de notre province, des provinces voisines et même de l'étranger a déjà placé cette année des commandes importantes.

Une condition essentielle pour avoir des prix avantageux c'est de pouvoir offrir en tout temps de fortes quantités. Nous comptons donc que tous les apiculteurs de notre province feront vendre cette année leur récolte de miel par l'entremise de la Coopérative des Fromagers. Les propriétaires de grands ruchers y trouveront en outre un précieux avantage, la Société chargeant pour la vente de 300 livres et plus, 2½% de commission au lieu de 5%. Cela réduira d'autant les frais.

Etant donné ses services passés et ceux qu'elle peut encore rendre, la Coopérative des Fromagers compte donc sur l'encouragement de tous les apiculteurs. Elle espère bien, dans tous les cas, qu'ils n'imiteront pas cet apiculteur, coopérateur fervent (il le dit du moins) qui la semaine dernière a fait le tour des maisons de commerce de Montréal, Bulletin des Agriculteurs en mains, demandant qu'on lui paie pour sa récolte les prix de la Coopérative, se gardant bien cependant d'en aller confier la vente à la Coopérative elle-même.

Il ne faut pas d'ailleurs calculer que pour le moment présent. Car, quand le marché aura repris son état normal, les apiculteurs seront bien contents d'avoir à leur service, grâce à l'encouragement qu'ils lui auront donné, une association qui sera en état d'offrir leur miel sur tous les marchés du pays et même, si les circonstances l'exigent, sur les marchés étrangers.

AUGUSTE TRUDEL.

# COOPERATION AGRICOLE

## Des Sociétaires qui font leur devoir

L'augmentation considérable des affaires de la Coopérative des Fromagers indique bien que celle-ci reçoit le constant support de la grande majorité de ses sociétaires. Ceux-ci cependant font-ils bien tout leur devoir envers elle? Il nous semble qu'un point paraît quelque peu négligé: c'est le recrutement.

Il faudrait à la Coopérative des Fromagers, au lieu de 5,000 sociétaires, 10,000 et 25,000 même. C'est un gros chiffre, dira-t-on, qu'il est presque impossible d'atteindre. Non pourtant, si chacun voulait faire toute sa part et se mettre résolument à l'œuvre. En effet pour doubler le nombre actuel des membres de la Société, le porter à 10,000 par conséquent, il suffirait que chaque sociétaire actuel recrutât un nouveau membre. L'on ne saurait prétendre que c'est une tâche extraordinaire.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler le travail de quelques cultivateurs zélés. Nous ajoutons aujourd'hui deux autres exemples. Voici en effet ce qu'on nous écrit:

"Sous pli, \$10.50 pour une action au capital de la Société Coopérative Agricole des Fromagers ainsi que pour un an d'abonnement au *Bulletin des Agriculteurs*. Cette action et cet abonnement ont été souscrits par M. X. . .

"Permettez-moi de vous dire que nous sommes très satisfaits de la vente de fèves que vous avez faite pour nous. Nous allons travailler à recruter de nouveaux actionnaires, car nous constatons que les cultivateurs ont besoin plus que jamais de la coopération.

"Vos dévoués,

(Signé) BELISLE & FRERES.

Voici encore ce qu'écrivit un autre sociétaire:

"Vous trouverez inclus le montant de \$4.00 pour acquitter le reste de mon action au capital de la Coopérative des Fromagers. Je reconnais que je suis en retard, mais j'espère que vous ne m'en tiendrez pas compte.

"Je vous envoie en même temps un coupon d'action et d'abonnement rempli et accompagné du montant demandé, soit \$2.50. Vous recommandiez au printemps dernier à chaque sociétaire dans le *Bulletin des Agriculteurs* de faire entrer un nouveau membre. Je puis vous dire que je me suis rendu à mon devoir.

"Bien à vous,

(Signé) EMILE ROY."

Ces sociétaires ont en effet accompli leur devoir envers la Société. Nous demandons aux autres de vouloir bien en faire autant.

La Coopérative ne peut pas, comme une compagnie ordinaire, offrir un bonus, une commission, une prime, à ceux qui feront souscrire des actions à son capital et qui lui recruteront des sociétaires. Ce ne serait pas d'ailleurs le bon moyen d'avoir des sociétaires sérieux. Or, avant la quantité, il faut considérer la qualité. Aussi ne tient-elle à augmenter le nombre de ses sociétaires qu'en autant que cette condition essentielle sera observée.

Mais ils sont nombreux dans notre province de Québec, les cultivateurs, amis du progrès, bien disposés à encourager une institution agricole sérieuse, qui ne sont pas encore membres de la Coopérative des Fromagers, pour la seule raison que personne ne leur a dit ce qu'elle est, ce qu'elle a fait et ce qu'elle se propose de faire. Ce sont ces cultivateurs qu'un sociétaire zélé, ami ou voisin, pourrait facilement recruter. Il suffirait de leur dire un mot au moment opportun.

La Coopérative des Fromagers et le *Bulletin des Agriculteurs* étant intimement liés, l'on ne saurait, en travaillant pour l'une, oublier l'autre. Il faut donc, en recrutant des membres pour la société, recruter des abonnés au journal qu'elle publie. L'un est en effet le complément de l'autre et tous deux travaillent dans le meilleur intérêt de la classe agricole de notre province.

Nous croyons donc devoir demander de nouveau aux vrais amis de la Société et de ses entreprises de faire un effort pour recruter des sociétaires et des abonnés au *Bulletin des Agriculteurs*.

Des agents de compagnies agricoles fantômes obtiennent, paraît-il, un succès considérable de ce temps-ci, en sollicitant des souscriptions de \$25. et de \$100. dans le capital de ces sociétés. Un vrai coopérateur obligerait grandement son voisin de lui faire prendre du capital dans la Coopérative des Fromagers, qui a des états de service, plutôt que de le laisser succomber aux sollicitations d'un agent représentant quelque entreprise au caractère indéfini.

JEAN TRUDEL.

# ELEVAGE

## Achat d'un Bélier

J'ai trouvé dans mon courrier, la lettre suivante :

Monsieur,

Comme j'ai lu, dans le Bulletin des Agriculteurs, votre table de pointage pour le mouton de boucherie, je m'adresse à vous avec la confiance que vous pourrez très bien me renseigner.

Je voudrais me procurer un mouton reproducteur pour cet automne, car je mets en hivernement pour l'élevage, 30 brebis. Je suis en peine quelle race prendre. Je voudrais un mouton qui ait tous les points de votre table et qui conviendrait le mieux à notre climat.

Un mouton d'un an est-il préférable à un agneau du printemps pour 30 brebis ?

Pour la laine, je la désirerais courte et épaisse.

Je serais très content si vous pouviez me donner ces renseignements et me dire où je pourrais trouver un bélier et à quel prix ?

Votre reconnaissant,

O..... à X....

Comté de Chambly.

J'ai répondu par lettre à Monsieur O....., mais comme les questions qu'il pose intéressent plus d'un éleveur, on me permettra de reproduire, dans le "Bulletin des Agriculteurs", quelques parties de ma réponse.

*La race à choisir ?* — Il serait utile de connaître à quelle race appartient les 30 brebis qu'on désire mettre en hivernement et faire élever. Il faudrait aussi savoir de quelle nature est le sol de la ferme, car certaines races de grande taille dégénèrent là où des petites races prospèrent.

Les seules indications données sont celles-ci : a) *adaptation au climat* ; b) *bonne conformation pour la production de la viande* ; c) *toison courte et dense*.

On demande donc un *bélier de boucherie à laine moyenne*. (Il n'est pas question dans la circonstance de "merinos" à laines courtes).

On peut choisir dans les races suivantes :

Oxford, Hampshire, Shropshire, Cheviot.

Si le sol est léger et de fertilité plutôt faible, les deux dernières races sont à conseiller. Elles sont rustiques et utilisent bien les pâturages même un peu pauvres. La race Cheviot a la tête blanche. Le Shropshire est à face brune. Ce sont deux excellentes races. Ils ont tous les deux une toison fermée et ils produisent de la très bonne viande.

Sur une terre forte, à pâturages riches, qui produit une grosse quantité de fourrages pour l'hivernement (foin de trèfle, racines, etc.), on peut adopter une des deux autres races indiquées : Oxford ou Hampshire. Ce sont deux grosses races, à toison dense, bonnes productrices de viande, mais pas plus précoces que les deux précédentes. Elles demandent une forte alimentation.

*Agneau ou bélier adulte ?*

Pour trente brebis, un agneau né de bonne heure ce printemps, bien développé, bien vigoureux et bien nourri, peut suffire, surtout si les saillies sont contrôlées. Ce nombre de brebis peut être un peu élevé si le bélier est mis en liberté avec les brebis. Il serait tout à fait trop fort pour un agneau tardif et mal développé.

Un bel agneau né en mars ou avril, peut certainement faire pour les 30 brebis si les saillies sont réparties sur la fin de novembre et le commencement de décembre.

*Où acheter ?*

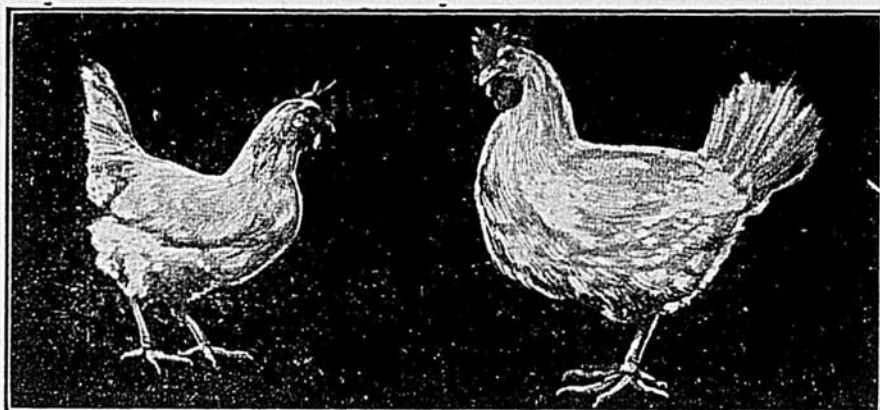
Je crois que vous trouverez facilement un très bon bélier à acheter à la vente aux enchères de la Société des Eleveurs qui se fera assez prochainement à Montréal. Je me suis laissé dire que 200 béliers de diverses races seraient mis en vente tant à Montréal qu'à Québec.

On peut aussi acheter directement aux éleveurs. Il est regrettable que ceux-ci n'annoncent pas les sujets qu'ils ont à vendre, dans les petites annonces du Bulletin des Agriculteurs.

JOSEPH PASQUET,

*Professeur de Zootechnie.*

Ecole d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière.



## LES VOLAILLES VIVANTES

### A Qui et comment les expédier

L'on disait la semaine dernière que la quantité des volailles vivantes reçues cette année, à date, à la Coopérative des Fromagers avait augmenté dans une proportion de 27% sur la période correspondante de l'an dernier. Cela indique que les cultivateurs apprécient la vente en coopération aussi bien que tous les efforts que fait la Société pour leur donner entière satisfaction. Etant donné l'organisation qu'elle a aujourd'hui mise sur pied, nous ne voyons pas bien en effet pourquoi les cultivateurs trouveraient plus d'avantages à vendre leurs volailles vivantes, à un prix inférieur, à un commerçant quelconque ou à un colporteur. Ceux surtout qui ont l'avantage d'avoir une coopérative locale dans leur paroisse ont l'intermédiaire tout indiqué pour faire parvenir les volailles à la Coopérative des Fromagers. Ils y trouveront leur profit en s'évitant beaucoup de troubles.

La demande a toujours été bonne pour les volailles vivantes et nous ne croyons pas que les prix obtenus par la Coopérative des Fromagers aient été surpassés. De ce temps-ci la demande est particulièrement excellente pour les jeunes poulets du printemps. Comme l'indiquait le Bulletin, la semaine dernière, ils ont été payés de 37 à 42 cents la livre suivant la qualité. Mais il faut bien retenir que les poulets, pour se vendre avantageusement, doivent peser au moins 5 livre le couple. Il y a toujours perte à vouloir vendre des poulets qui ne sont pas à point.

Les poulets et les volailles s'expédient dans des cages spéciales. Les lecteurs de notre journal connaissent bien ces cages dont nous avons souvent reproduit la vignette. La Coopérative des Fromagers les fournit gratuitement aux sociétés coopératives locales et aux particuliers qui en font la demande. Cependant, étant donné les difficultés de transport, il n'est pas toujours facile de satisfaire à toutes les demandes. C'est pourquoi il est fortement conseillé aux expéditeurs d'avoir leurs propres cages. Elles sont de construction facile. L'on peut prendre modèle sur la vignette que nous avons repro-

duite. Le point important à observer dans la construction, c'est de réduire autant que possible la pesanteur afin de diminuer les frais de transport. En effet une cage qui ne pèse pas plus que vingt livres est généralement transportée par les compagnies pour quelques sous seulement. Ceux qui entreprennent de construire des cages spéciales doivent avoir soin de se conformer aux règlements; car il y a des règlements. Voici ceux qui ont été édictés par la société protectrice des animaux.

Les cages contenant des volailles pour le marché doivent avoir les cotés, les bouts et le haut lattés. Les lattes du haut ne doivent pas être espacées de plus de 1½ pouce et être protégées par un filet en fer.

Les cages contenant des poulets et des canards ne doivent pas avoir moins de 12 pouces ni plus de 16 pouces en hauteur pour chaque rangée de volailles. Les cages contenant des dindes ou des oies pas moins de 16 pouces ni plus de 22 pouces en hauteur pour chaque rangée.

Les cages ne doivent pas dépasser 30 pouces en largeur et 48 pouces en longueur.

Les livraisons de volailles dans des cages brisées ou mal jointes et les cages qui ne sont pas conformes aux mesures ci-haut mentionnées seront refusées. Une cage ordinaire peut contenir une vingtaine de sujets.

Ces règlements sont du reste à l'avantage des expéditeurs, car dans des cages grossièrement faites, les volailles sont ordinairement à la torture; elles meurent durant le trajet ou arrivent dans un état tel qu'elle ne peuvent plus être vendues qu'à vil prix. C'est donc une perte pour l'expéditeur.

Les cultivateurs doivent encore se rappeler qu'ils doivent expédier leurs volailles de façon à ce qu'elles arrivent sur le marché le lundi ou le mardi. A la fin de la semaine, la vente est beaucoup plus difficile.

COOPERATEUR.

# A TRAVERS LA PROVINCE

## Dans La Beauce

Dans la région de la Beauce, les membres de la coopérative des Fromagers se recrutent surtout parmi les intéressés en industrie laitière, propriétaires et patrons de beurrieres et fromageries et fabricants. Ce sont de bons amis de la Société; quelques-uns font vendre leurs produits par son entremise depuis les premières années de son organisation. Ils ont cependant quelques plaintes à formuler. Je leur ai faite la réponse suivante que je répète aujourd'hui à l'adresse de tous ceux qui font vendre leur beurre et leur fromage par l'entremise de la Coopérative des Fromagers, car, me dit-on, cette plainte est assez commune cette année.

### REMISES

L'on trouve donc que les retours prennent du temps à venir. Ceux-là qui trouvent à redire sur ce point seront certainement surpris que je vienne affirmer que cette année comme par le passé, les remises sont toujours faites régulièrement le samedi pour tous les produits qui ont été reçus durant la semaine. Et pourtant ce n'est que l'exacte vérité. En une seule occasion, je crois, la Coopérative des Fromagers a été forcée de remettre ses remises au lundi, et c'est alors que tout son beurre et son fromage ne lui avait été livré que le vendredi et le samedi. L'on voit que c'était un cas de force majeure. Les chemins de fer n'avaient pu faire la livraison plus tôt.

Ce qui est arrivé une fois pour presque tous les expéditeurs explique ce qui arrive très souvent dans une foule de cas particuliers. L'on sait combien sont grandes, cette année plus que jamais peut-être, les difficultés de transport. La Coopérative en a assez d'ennuis, elle qui fait affaires dans toutes les parties de la province. Les expéditeurs de la campagne ont les mêmes ennuis. L'on va porter à la gare un lot de beurre ou de fromage qui est supposé partir le lendemain au plus tard. Souvent il reste un jour ou deux sur la quai de la gare. En route nouveau retard d'un jour ou deux. A l'arrivée à Montréal, la compagnie de transport est tellement encombrée qu'elle ne peut faire la livraison immédiatement et c'est encore un nouveau retard d'un jour ou deux. Et voilà comment un lot de beurre et de fromage qui aurait du se rendre

dans six jours, disons, en prend huit ou dix à arriver à destination. C'est particulièrement le cas quand il doit y avoir transbordement durant le trajet, parce que l'expédition a été faite d'un point qui n'est pas en communication directe avec Montréal.

Ce n'est donc pas la Coopérative des Fromagers qui retarde ses remises, mais les compagnies de transport qui retardent la livraison. Mais les remises ne peuvent être faites que quand les produits ont été livrés, classés, pesés, etc. S'il y a retard dans la livraison, il y aura certainement retard dans les remises, mais la faute n'en peut être attribuée à la Société. Les bons amis de la Beauce et des autres parties de la province comprendront parfaitement cette explication. Du reste la Coopérative des Fromagers fait souvent des démarches pour obtenir un peu de soulagement, auprès des compagnies de transport. Nous recommandons aux expéditeurs d'en faire autant de leur côté auprès des représentants des compagnies à la campagne, et de revenir souvent à la charge. C'est le seul remède pratique que nous puissions trouver à une situation dont souffrent non seulement les producteurs de beurre et de fromage, mais tout le public en général. C'est encore l'un des moindres inconvénients de la guerre.

### PESEE

L'on trouve encore à redire aussi, paraît-il, à la façon dont la pesée est faite à la Coopérative des Fromagers. L'explication au long sur ce point, je l'ai déjà donné dans un numéro antérieur du "Bulletin des Agriculteurs". Je ne saurais la répéter ici. Je me contenterai de rappeler cependant que le pesage est tout-à-fait hors du contrôle de la Coopérative des Fromagers. Il est fait par le même fonctionnaire à la Coopérative des Fromagers et chez les autres marchands, et celui-ci est absolument indépendant de l'une et des autres. Serait-il plus sévère pour la Coopérative que pour ses autres clients. Nous ne le croyons pas. Dans tous les cas, il y a une personne chargée de faire enquête, s'il y a lieu. C'est Monsieur J.-E.-D. Gareau, 223 rue des Commissaires, Montréal. Les intéressés sont priés de lui faire parvenir leurs réclamations. Elles recevront sérieuse considération. Pour sa part la Coopérative des Fromagers croit avoir fait tout ce à quoi elle est tenue en fournissant un certificat à l'expéditeur: et c'est ce qu'elle ne manque pas de faire.

J.-A. TALBOT.

# CE QU'ON DIT

## dans la presse agricole

### Quelques Suggestions aux Organisateurs des Expositions d'Automne

Avec le mois de septembre commenceront les expositions agricoles. Elles ont une mission très importante à remplir. Atteignent-elles toujours le but pour lequel elles ont été organisées? L'on en peut douter dans un grand nombre de cas. C'est peut-être que ceux qui ont charge de l'organisation oublient un peu trop leur véritable raison d'être. A ce sujet, nous trouvons dans une revue agricole de l'Ontario, "The Farmers Advocate", quelques suggestions aux directeurs, qui nous paraissent parfaitement au point, et que nous traduisons en entier.

"Nous serons en très peu de temps arrivés à la saison des expositions agricoles. Cela aura donné l'occasion aux sociétés d'agriculture de passer par toute une série d'expériences d'un ordre différent et d'ajouter une nouvelle année à leur longue déjà et utile existence. Il y a danger imminent cependant que les institutions et organisations de ce genre fassent route, si la direction, dans la personne du secrétaire et des administrateurs, ne se rend pas parfaitement compte de sa responsabilité et ne sait pas employer efficacement les ressources dont elle dispose dans une région, pour faire de ces fêtes agricoles un complet succès.

"L'exposition d'automne est essentiellement affaire d'éducation, tant au point de vue agricole que social, et c'est ce que les organisateurs doivent avoir constamment en mémoire.

"Au point de vue social, elle exerce une grande influence parce qu'elle procure aux gens d'une même région l'occasion de fraterniser dans un milieu qui leur est propre, et, pour que la réunion porte profit les directeurs soucieux de leurs devoirs doivent procurer des divertissements qui attireront des foules et rendront la fête intéressante. Il nous semble cependant que certains conseils d'administration escomptent un peu trop la popularité des courses de chevaux, et, ce qui est encore bien plus regrettable, la popularité des représentations burlesques, annoncées par toute la campagne sur des affiches

flamboyantes, d'un goût douteux et d'un caractère moins qu'invitant. L'on se préoccupe trop peu de procurer des amusements sains. Et voilà pourquoi il y a grand nombre d'expositions où les gens vont dans le but de voir toutes sortes de choses, à part ce qui fait l'objet principal de l'exposition: de beaux exhibits de produits agricoles.

"Le côté éducationnel de l'exposition est encore négligé dans une plus grande mesure peut-être. Dans certains cas les listes de récompenses sont très rarement révisées, et telles qu'elles sont, elles donnent bien peu de compensation pour les dépenses considérables d'argent qu'elles entraînent. Or un secrétaire actif, appuyé par un comité de régie composé des meilleurs éléments de la population, qui reviserait la liste des récompenses et la mettrait un peu plus à la mode, ferait beaucoup pour l'avancement de l'agriculture dans la région.

"L'on pourrait par exemple retrancher avec avantage de la liste des produits primés quelques variétés de graines et de fruits plus ou moins utiles, et par contre donner des récompenses plus substantielles aux producteurs des plantes, grains et autres produits qui conviennent particulièrement au sol de la région.

"Un autre point qui doit faire l'objet de l'attention particulière du comité de régie de l'exposition, c'est de créer parmi la jeunesse de l'enthousiasme pour l'exposition d'automne. Acquérir la sympathie des jeunes, c'est un moyen d'obtenir des idées neuves en ce qui a trait à l'organisation et aux divers concours à instituer, et comme conséquence, assurer le succès définitif de l'exposition.

"Puisque tel est le double but social et éducationnel d'une exposition, ceux qui ont charge de son organisation assument une très grande responsabilité. Mais c'est actuellement le temps de faire ses préparatifs, judicieusement et consciencieusement, pour en assurer le succès complet.

— "The Farmers' Advocate."



## “CES BLESSURES”

Chacun sait ça : il arrive que les chevaux se blessent aux épaules durant les gros travaux, et surtout quand il fait chaud — et Dieu sait que les travaux sont “gros” cette année et que la chaleur ne manque pas !

Qu'est-ce que cela dépend ?

Les trois quarts du temps cela dépend de la négligence ou de l'ignorance du cultivateur.

Se blessent surtout ceux des chevaux qui n'ont presque rien fait de l'hiver et du printemps, ou encore les jeunes chevaux mis aux durs travaux sans préparation. Cela se conçoit. Leurs épaules sont tendres, pas résistantes à la pression ; elles se blessent facilement alors. De suite, on comprend que faire travailler régulièrement et tranquillement un jeune cheval avant les gros travaux lui rend la peau plus *tough*, plus résistante. Cela endure les muscles de l'épaule, les rendant moins susceptibles d'être écorchés par le collier.

Le collier, voilà le coupable — ou plutôt le coupable, c'est le cultivateur qui achète un mauvais collier.

Nous avons visité dernièrement un parc où sont gardées les remotes pour l'armée. Un garçon d'écurie nous a dit que son seul métier consistait à “choisir les colliers pour les chevaux”. Ça a de l'importance.

Un collier qui est trop large en quelque part va se déplacer plus ou moins et écorcher la peau, surtout s'il fait chaud. S'il est trop petit, trop étroit, au contraire, il “forcera” les muscles et blessera.

Les théoriciens conseillent d'avoir un collier particulier pour chaque cheval, attendu qu'on rencontre rarement deux chevaux dont les épaules aient exactement la même conformation.

Il est malheureux que les théoriciens ne nous envoient pas leur chèque en paiement de chaque collier particulier. Tout de même ils n'ont pas tort.

C'est une chose importante qu'un cheval puisse travailler avec confort et sans danger et sans perte d'effort.

Ce n'est pas tout d'avoir un collier bien approprié, il faut qu'il soit propre, sans reliquat de sueur, sans saleté, etc.

La saleté, il n'y a rien de tel pour entraîner des ennuis.

Le collet frotte la peau par secousse, le chaleur fait son travail, le lendemain vous trouvez votre cheval blessé.

On prescrit plusieurs remèdes.

Le premier et le meilleur sans contredit, c'est la prévention, c'est-à-dire, d'éviter le mal. Nous avons dit comment.

Restent les remèdes proprement dits.

On en conseille une foule.

Nous avons déjà essayé avec d'excellents résultats des petits lavages au sulfate de zinc et à l'acétate de plomb. (Un once dans une pinte d'eau.

Faites quatre à cinq petits lavages par jour.

De l'eau salée, tout simplement, donne aussi de bons effets.

Quelquefois les choses vont au pire ; après une écorchure d'apparence benigne vient une tumeur, puis un abcès. Il y a même deux sortes d'abcès. Il faut alors lancer pour en faire sortir le pus et bien laver la cavité (quelque chose comme trois à quatre fois par jour) avec un liquide antiseptique — soit de l'acide carbolique à 5%.

En cas de tumeur profonde et aigue, il faut faire une incision. Dans certains cas de tumeurs analogues il faut avoir recours à un vétérinaire.

On le voit, il vaut la peine de s'occuper du collier du cheval.

Et puis — détail final — quand on a un collier bien ajusté on n'a pas besoin de s'arrêter de temps à autre pour enlever la crinière qui se “magne” sous le frottement irrégulier.

ARMAND LETOURNEAU.

# PROPOS ET COMMENTAIRES



## “ DEMARIAGE ”

Il y a mariage et démariage.

Plusieurs de nos lecteurs connaissent bien ce qu'est le mariage... Certains, le savent peut-être trop bien ! Quant aux “jeunes”, ils semblent de se désintéresser de cette institution, l'Amour, comme le reste, ayant majoré ses prix.

Mais, on pense bien, ce n'est pas du mariage que nous voulons entretenir les lecteurs du Bulletin.

Et si nous nous permettons de causer un brin du “démariage”, il ne s'agit que du “démariage” de certains légumes de potager ou de grande culture.

Le sujet, on le voit, ne porte aucun accroc à la morale et le Bulletin pourra continuer à être mis entre toutes les mains, ou, plus exactement, entre les mains des seuls cultivateurs prospères et “à la mode”.

Le démariage — est-il un peu tard pour en parler? nous ne croyons pas — consiste à éclaircir les plantes en semis trop dense, trop fort.

C'est l'éclaircissage, si l'on veut.

Il y a des agronomes qui trouvent une différence entre la démariage et l'éclaircissage. Ils discutent là dessus dans les gros livres. Il est inutile de s'enfermer avec eux.

Tout le monde sait ce que c'est que l'éclaircissage. (On le sait surtout à la suite d'un après-midi consacré à cette fatigante besogne) ! Seulement se rend-t-on bien compte de sa nécessité?

Cette réflexion nous vient à la suite d'un petit incident — oh ! aucunement sensationnel ! — dont nous avons été le témoin amusé ces jours derniers. Un de nos jeunes agronomes de district, en visite dans le jardin d'un cultivateur, remarquant un carré de carottes au semis très épais, se mit distraitement à l'éclaircir avec entraînement. Les carottes, toutes grosses comme des ficelles, étaient semées à un dixième de pouce l'une l'autre. Le carré était touffu et compact si l'on peut dire.

Notre jeune ami y allait de son mieux, arrachant trois carottes sur cinq, tout en expliquant au cultivateur, médiocrement convaincu, la nécessité d'éclaircir une pareille plantation si on voulait en récolter quelque chose de profitable.

Et, ce faisant, les carottes tombaient drû...

Tout à coup un impérieux : “Hey !” qu'est-ce que vous faites-là? retentit derrière nous.

C'était la fermière qui s'amenait défendre son bien. Son jardin était fort beau, par ailleurs, et c'était certainement une jardinière peu commune, mais pas forte sur le “démariage”, visiblement.

La scène fut charmante.

La fermière se répandit en éloquence : “on avait toujours récolté des belles carottes de cette manière-là, etc., etc.”

L'agronome protesta poliment, exposant quelques données élémentaires de physiologie végétale. Mais comme il est dit qu'il ne faut pas frapper une femme même avec une fleur et encore moins avec une carotte il céda... comme la chose arrive quelquefois dans le mariage tout court.

En principe, on sait que les plantes pour croître avec succès, ont besoin de lumière.

Comment peuvent-elles recevoir la lumière suffisante quand elles sont semées très drues?

En principe, on sait également qu'elles ont besoin d'air.

Comment peuvent-elles en avoir quand le semis forme un fouillis dense et touffu?

En principe, on sait encore que les racines ont également besoin d'air. On sait qu'elles ont besoin de la terre comme support, comme réservoir où elles s'alimentent. Elles y développent des radicelles qui font l'office de pompes à aliments.

Comment peuvent-elles remplir ces différents offices avec avantage quand elles sont cordées les une sur les autres?

Mettez quatre enfant autour d'une assiette de victuailles...

Ces pauvres racines ont tellement de misère dans leur “struggle for life” qu'elles s'enlacent les unes sur les autres de plusieurs manières très curieuses.

Là où poussera quatre petites carottes grosses comme des crayons de mine dans une parcelle non éclaircie, il en poussera deux, grosses comme un “manche” de fourche, si on les a éclaircies en temps et lieu.

Allons-y pour le “manche” de fourche...

ARMAND LETOURNEAU.



## LA RÉCOLTE DU MIEL

### La Couleur du Miel—Le Miel Extrait et Miel en Sections—Extraction du Miel

Le premier et le plus important produit des abeilles est le miel, et son usage naturel est de leur servir de nourriture.

La composition chimique du miel est très variée; cela est dû aux différentes sortes de fleurs qui ont été butinées et à la plus ou moins entière digestion du nectar. Il sera d'une qualité supérieure s'il reste un certain temps dans le jabot de l'abeille; ainsi, si elles vont butiner à un demi-mille du rucher, le miel sera de meilleure qualité que si elles ne vont qu'à quelques verges. Dans ce dernier cas, le miel est fabriqué trop rapidement pour être parfait.

**Couleur du Miel.** — La couleur du miel diffère, selon qu'il est récolté sur telles ou telles fleurs. Il variera de blanc comme de l'eau, à la couleur ambre et brun. Dans notre province, le miel blanc provient surtout du trèfle blanc ou alsike. Le framboisier, l'épilobe, le pommier, et notre chardon, font un très beau miel. La verge d'or, le soleil, le dandelion, etc., font un miel ambré; tandis que le miel brun provient le plus souvent du sarrasin.

**Quand enlever les hausses.** — Dès que vous apercevez que la miellée diminue, si vous faites du miel extrait, enlevez les cadres qui ne sont pas bâtis afin que les abeilles complètent ceux qui sont déjà commencés. Puis une fois la miellée terminée, laissez faire au moins une quinzaine de jours avant d'enlever vos dernières hausses pour l'extraction. Votre miel sera plus mûr, plus doux et se conservera mieux. Pour les mêmes raisons, il vaut mieux agir ainsi, pour les hausses enlevées durant la miellée.

**Comment enlever les hausses.** — On enlève les hausses, soit en enfumant légèrement les abeilles par en-dessus ou encore en se servant de chasse-abeilles. Si l'on fait usage de la fumée, il faudra y aller avec modération, car une trop grande quantité projetée sur les rayons gênerait la saveur du miel. On peut aussi se servir d'une brosse pour enlever les abeilles des rayons. Le moyen le plus employé est le chasse-abeilles. En plaçant le soir, entre la hausse et le corps de ruche, une planche munie de son chasse-abeilles, ordinairement après quinze ou dix-huit heures on trouve la hausse débarrassée de ses abeilles.

**Miel en sections.** — Une fois les hausses enlevées, le miel en sections est prêt à être vendu et consommé. Ce n'est pas tout de vendre, il faut vendre avec profit et essayer de retirer de sa marchandise le plus de bénéfices possible. Nous avons l'intention de consacrer un prochain article spécialement à la manière de préparer nos produits pour la vente.

**Miel extrait.** — *Comment faire l'extraction.* — Choisissez une journée chaude, ou encore mettez-vous dans un appartement chauffé, afin que le miel ne soit pas trop épais dans les rayons. N'extrayez le miel que des rayons bien operculés. Le miel provenant des cellules qui n'ont pas été operculées, n'étant pas assez mûr, une petite quantité, non seulement nuira, mais peut gâter toute une récolte.

Avec un couteau à désoperculer, coupez la tête des cellules. Un grand couteau de boucher peut très bien servir à cet usage. Tenez ce couteau bien tranchant; pour faciliter la tâche, vous pouvez le plonger dans l'eau chaude avant de vous en servir. Appuyez un bout du cadre sur la traverse située au sommet de la cuve destinée à recevoir les opercules. D'une main, tenez le cadre, et de l'autre passez le couteau et les opercules tombent à mesure dans la cuve. Les cavités du rayon pourront être facilement désoperculées en se servant du bout arrondi du couteau. Puis retournez le cadre et faites la même chose sur l'autre côté. Alors il est prêt à mettre dans le panier de l'extracteur.

**Extracteur.** — Avant de vous servir de l'extracteur, nettoyez-le et huilez parfaitement bien les roues, essieux, etc. Soulevez-le de terre, assez haut pour pouvoir mettre un seau ou une chaudière sous le clapet. Placez dans chaque panier un rayon désoperculé et extrayez partiellement le premier côté, retournez les paniers et extrayez tout le miel de ce deuxième côté, retournez de nouveau le panier et finissez de vider les cellules. Un peu de pratique vous indiquera la vitesse requise pour faire tourner l'extracteur sans briser les rayons. Comme le clapet de l'extracteur sera nécessairement ouvert durant l'extraction, le miel coulera dans un récipient mis en dessous. Une fois ce dernier rempli, le miel sera vidé dans un grand réservoir cylindrique. Afin que la limpidité du miel devienne parfaite, on le laissera reposer dans ce réservoir sept ou huit jours. Ce dernier devra être recouvert d'un coton à fromage qui aura pour avantage de couler le miel et ensuite de le protéger des mouches, de la poussière et de toutes impuretés. Ce réservoir sera soulevé de terre afin de pouvoir mettre sous le clapet un bocal ou une chaudière, lorsqu'on voudra emballer le miel pour la vente.

Une fois votre miel extrait, remettez les cadres dans les hausses et placez le tout sur les colonies les plus faibles en nourriture. Les abeilles nettoieront les cellules et ce miel servira à augmenter leurs réserves.

C. VAILLANCOURT,  
Chef du Service de l'Apiculture.

# M. le Notaire L. R. GAUVREAU

La Coopérative des Fromagers vient de perdre l'un de ses officiers.

M. le Notaire Gauvreau, du Bic, comté de Rimouski, remplissait les fonctions de secrétaire-trésorier de la Société, depuis son organisation en 1910. Il était donc au rang des fondateurs. En cette qualité il put rendre des services signalés à la Société, qui eut souvent occasion de mettre à contribution ses connaissances légales et sa longue expérience des affaires. Durant ces huit années, en effet, que l'on peut appeler la période d'organisation de la Coopérative des Fromagers, il eut souvent occasion d'étudier, soit en assemblée générale des sociétaires, soit en assemblée des directeurs, les questions les plus importantes pour l'avenir de la Société. Du reste, jusqu'à la fin, il fit constamment preuve d'un dévouement sans borne pour tout ce qui avait trait à la Société. L'on peut même dire que les dernières affaires qui furent l'objet de sa sollicitude furent celles de la Société, car quelques heures seulement avant sa mort, il se préoccupait de convoquer

une assemblée des directeurs.

M. le notaire Gauvreau est en effet décédé subitement, au Bic, le 29 juillet au soir. Il était âgé de 71 ans. Ses funérailles eurent lieu le premier août. L'affluence considérable de ses co-paroissiens aussi bien que des citoyens de tout le comté de Rimouski qui tinrent à venir lui rendre leurs derniers devoirs indique assez dans quelle estime il était tenu. Son haut caractère professionnel, la grande dignité de sa vie lui avaient conquis depuis longtemps la confiance de tous ses concitoyens qui lui avaient confié les charges publiques les plus importantes de sa paroisse.

Par la nature même de ses fonctions, M. le Notaire Gauvreau n'avait pas eu l'occasion de se faire connaître d'un grand nombre de sociétaires. Mais ceux-ci peuvent être assurés qu'ils perdent en lui un ami dévoué.

Les membres de la Coopérative des Fromagers renouvellent à Madame Gauvreau et à toute sa famille l'expression de leurs plus vives sympathies.

## A VENDRE

### Poulettes et Cochets

A sa Station Avicole attachée à l'abattoir de Princeville, la Coopérative des Fromagers pourra disposer en octobre prochain de 500 à 600 poulettes, nées le 22 avril et le 14 mai des races Plymouth Rock Barrées, Plymouth Rock Blanches, Rhode Island Rouges, à crête simple, et quelques douzaines de Wyandottes blanches; aussi de plusieurs centaines de cochets des races ci-haut mentionnés.

Cultivateurs et citoyens hâtez-vous de donner vos commandes à la vraie basse-cour pratique où vous aurez pour votre argent.

Adressez-vous directement à

L'Abattoir Coopératif de Princeville,  
Princeville,  
Comté d'Arthabaska.

### CANARDS

Au même établissement, la Coopérative des Fromagers offre en vente, pour être livrés dans la première quinzaine de septembre, 150 jeunes canards Pékin, nés le 20 juin, au prix de \$1.50 l'unité. C'est assurément la meilleure variété de canards connue par la délicatesse de sa chair et son développement rapide et précoce.

S'adresser directement à

L'Abattoir Coopératif de Princeville,  
Princeville,  
Comté d'Arthabaska.

### FEVES

#### Fèves Blanches—

No 1 (triées à la main): par quantités de 25 à 120 livres, 15c la livre; par poches de 120 livres, 14c.

No 2 (belle qualité): par quantités de 25 à 120 livres, 14c la livre; par poches de 120 livres, 13c.

#### No 3

Par quantités de 25 à 120 livres, 13c la livre; par poches de 120 livres, 12c.

#### Fèves jaunes—

Par quantités de 25 à 120 livres, 13c; par poches de 120 livres, 12c.

Des échantillons pour l'une ou l'autre de ces variétés sont fournis sur demande.

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec, 63 rue William, Montréal.

### PETITS FROMAGES BLANCS

Dans des boîtes spéciales contenant deux fromages, de 20 à 25 livres chacun.

Fromage doux : 24 cents la livre.

Fromage fort : 27 cents la livre.

Pour un seul fromage, ½ cent la livre de plus que le prix indiqué, soit :

Fromage doux : 24½ cent la livre.

Fromage fort : 27½ cent la livre.

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec, 63 rue William, Montréal.



# NOTES



## MIEL

La Coopérative des Fromagers reçoit constamment des demandes, de notre province, de l'Ontario, de l'Ouest Canadien et même de l'étranger, pour le miel. Elle compte que ses sociétaires lui expédieront toute leur récolte, car dans les circonstances, elle obtiendra certainement des prix très avantageux.

L'on devra remarquer cependant que pour aucune considération, elle ne veut recevoir de miel en gâteaux. Car elle ne peut que très difficilement donner satisfaction à l'expéditeur et de son côté elle y trouve rarement son profit.

Mais elle recevra tout miel coulé, quelque soit la façon, dont il ait été empaqueté. L'on recommande fortement les chaudières spéciales de 5, 10 et 30 livres.

## VOLAILLES VIVANTES

C'est à la Coopérative qu'il faut confier la vente des poules grasses. Elle obtient les meilleurs prix du marché.

Il ne faut pas oublier qu'elle fournit gratuitement des cages spéciales à ceux qui en font la demande.

## RETARDS

Ceux qui reçoivent notre journal en retard ou irrégulièrement sont priés de nous en informer. Nous ferons des démarches auprès des autorités postales, afin de leur faire donner satisfaction.

## A VENDRE

### SIROP D'ERABLE

En canistres d'un gallon impérial, par caisses à claires-voies contenant 6 gallons, chacune.

No. 1, \$2.25 ;

No. 2, \$2.15.

En canistres de cinq gallons et barils de 15 et 20 gallons :

No. 1, \$2.00.

Les canistres et barils ne sont pas chargés et ils demeurent la propriété de l'acheteur.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE  
DES FROMAGERS DE QUÉBEC,

## VENTES AVANTAGEUSES

La Coopérative des Fromagers a vendu cette semaine à des prix très avantageux, les produits suivants :

### VEAUX

Pour le compte de :

HENRI JACOB, St-Stanislas, comté de Champlain, 1 veau, classé No 1, pesant 106 livres, qui a rapporté \$20.39.

ED. P. LACHAPPELLE, St-Paul l'Ermitte, comté de l'Assomption, 1 veau, classé No 2, pesant 75 livres, qui a rapporté \$13.54.

ALBERT BELANGER, St-Valier, comté de Bellechasse, 1 veau, classé No 2, pesant 80 livres, qui a rapporté \$13.53.

JOS. N. HAMEL, Lachevrotière, comté de Portneuf, 1 veau, classé No 2, pesant 68 livres, qui a rapporté \$11.85.

### LAINE

Pour le compte de :

ARTHUR BILODEAU, Berthier, comté de Montmagny, 25 livres de laine lavée, classée No 1, qui ont rapporté \$22.58.

PAUL LANNEVILLE, St-Sylvere, comté de Nicolet, 62 livres de laine lavée, classée No 2, qui ont rapporté \$56.67.

### VOLAILLES

Pour le compte de :

J. N. CORMIER, St-Agathe, comté de Lotbinière, 13 poulets, 8 classés No 1, pesant 17 livres, 5 classés No 2, pesant 9 livres, qui ont rapporté \$9.80.

HERMAS ARCHAMBAULT, membre de la Société Coopérative de St-Antoine, comté de Verchères, 18 poulets, classés No 1, pesant 54 livres, qui ont rapporté \$21.05.

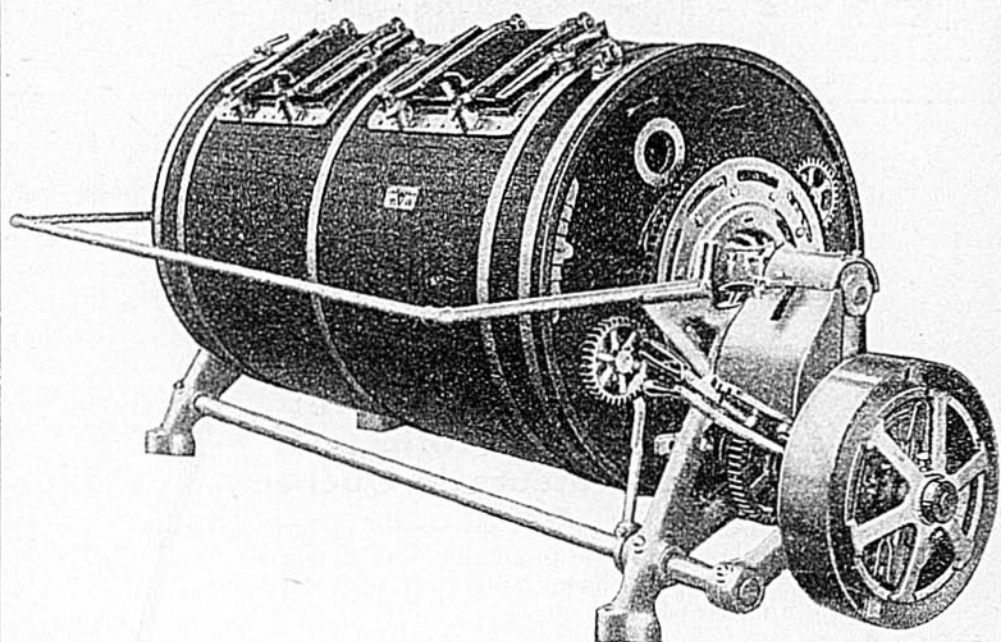
ANDRE BOUCHARD, St-Philippe de Néri, comté de Kamouraska, 15 poules, 10 classées No 1, pesant 55 livres, 5 classées No 2, pesant 25 livres, qui ont rapporté \$22.36.

JOS. H. PELLETIER, Ste-Anne, comté de Kamouraska, 15 poules, 12 classées No 1, pesant 75 livres, 3 classées No 2, pesant 13 livres, qui ont rapporté \$24.82.

P. CHENIER, Mont Oscar, comté de Vaudreuil, 28 poulets, classés No 1, pesant 54 livres, qui ont rapporté \$21.00.

LEGER LEMAY, R.R. No 2, Lotbinière, Que., 12 poulets, classés No 1, pesant 29 livres, qui ont rapporté \$11.27.

# Les barattes-malaxeuses combinées Alpha sont, de toutes les machines connues, celles qui font le baratage le plus complet.



Baratte-malaxeur combinée Alpha Nos 60 et 80.

**L**A GRANDEUR de l'espace libre à l'intérieur du cylindre de la baratte-malaxeur combinée ALPHA fait donner à la crème une plus forte secousse; c'est ce qui permet à l'ALPHA de faire le plus parfait baratage possible.

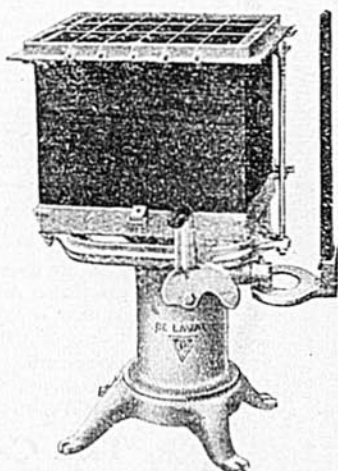
Mais ce n'est pas là le seul caractère de supériorité de l'ALPHA. Un autre de ses précieux avantages, c'est que tout le travail de baratage se fait à couvert. Le fabricant a donc le contrôle absolu des germes de moisissure; puis le beurre est durant la fabrication protégé des mouches, de la chaleur et, en même temps, de l'atmosphère souvent contaminé des salles de baratage.

Cela vous portera profit d'étudier l'ALPHA.

## Machines hydrauliques Alpha pour couper le beurre.

C'est le dernier perfectionnement dans la fabrication de ces machines. Son fonctionnement est sûr; il ne saurait y avoir de déplacement, non plus qu'aucune secousse ni mouvement saccadé du mécanisme.

L'ALPHA fait le même travail mieux qu'aucune autre grosse machine à couper le beurre n'a jamais pu faire.

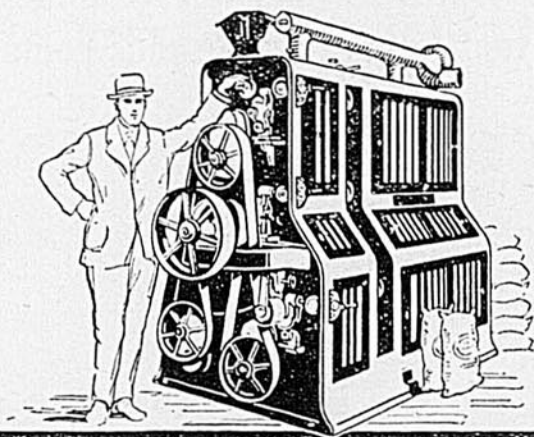


Machine hydraulique Alpha  
pour couper le beurre.

## THE DE LAVAL COMPANY Limited

Les plus grands manufacturiers d'appareils de laiteries au Canada.  
Seuls manufacturiers au Canada des célèbres écrèmeuses DE LAVAL, et des  
Silos à fourrages verts IDEAL. Moteur à essences, barattes et malaxeurs Alpha.

MONTREAL - PETERBORO - WINNIPEG - VANCOUVER



## **Vingt Moulins Marvel réalisent des Profits pour les Cultivateurs de Québec**

Installez-en un dans votre localité et bénéficiez de tout le profit que peut rapporter votre blé. Chaque cultivateur peut devenir coopératif d'un

### **Moulin à Farine Coopératif Marvel**

Intéressez votre conseil de ville — votre société coopérative de cultivateurs — un groupe de citoyens — à ce projet pour faire de l'argent. Québec produira, cette année, 12,000,000 de boisseaux de blé — il s'agit de prendre des mesures pour transformer ce blé en farine. Un moulin coopératif fournit la solution logique du problème, en permettant à chacun de bénéficier du surplus de la production.

Nous sommes disposés à envoyer un représentant pour vous expliquer, dans les grandes lignes, notre plan et les conditions d'établissement d'un moulin à Farine coopératif Marvel, dans votre district. Nous vous dirons comment il est possible, à peu de frais, de tirer de gros profits de la mouture du blé, et cela, sans expérience préalable. Nous vous fournirons toutes les informations que vous pourrez désirer sur le moulin qui produit un baril de meilleure farine à meilleur marché.

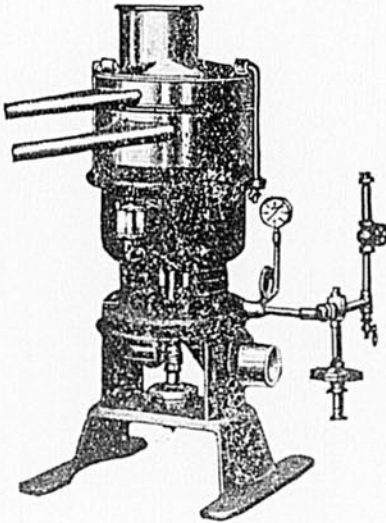
Ecrivez aujourd'hui même et demandez des renseignements relativement au plan d'installation d'un Moulin à Farine Coopératif Marvel.

**The Canadian Fairbanks-  
Morse Co., Limited**

84 rue St-Antoine, - Montréal, P.Q.

# A MM. les Beurriers et Fromagers amis du progrès

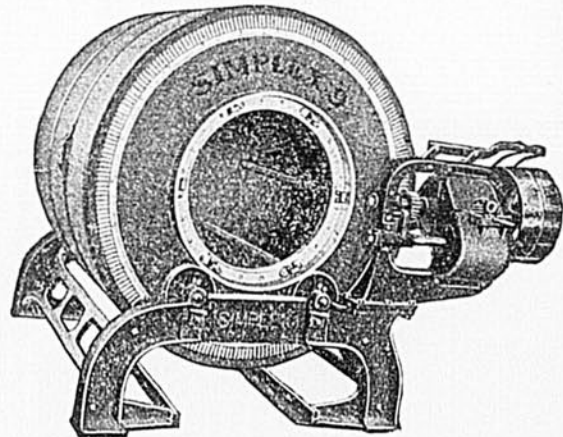
et soucieux de leurs intérêts et des intérêts de leurs patrons,  
nous offrons



Un centrifuge **SIMPLEX**, économique, simple, durable, pouvant servir pour le lait entier et le petit lait, moyennant l'échange d'une simple pièce de 25c et qui vous assurera toute la crème de tout votre lait.

la fabrication du beurre, et de rendre uniforme la crème reçue des petits séparateurs. (Voir illustration dans Bulletins précédents.)

Une baratte **SIMPLEX**, qui vous donnera l'avantage de retirer tout le beurre de toute votre crème avec la facilité de travail qu'assure une machine laissant la fabrication visible.



aussi toutes autres machines des meilleures marques et les fournitures qui vous donneront entière satisfaction.

**AVEZ-VOUS ESSAYÉ LA PRESSURE NADEAU ?  
AVEZ-VOUS EU NOS HUILES ?**

**B. TRUDEL & CIE, 38 Place Youville, Montreal**

Main 5570 — Westmount 4120 Demandes de renseignements appréciées

“Du Producteur au Consommateur  
par la Coopération”



## Le Miel

C'est par notre entremise que les apiculteurs obtiendront les meilleurs prix. Nous avons une organisation parfaite pour le manipuler sans perte, et une clientèle de choix pour en disposer avantageusement.

L'emballage recommandé est la chaudière spéciale à miel de 5, 10, 30 livres, de la forme illustrée dans la vignette ci-dessus.

Il faut se rappeler que nous ne chargeons que 2½% de commission à tout apiculteur qui expédie 300 livres de miel et plus à la fois.

---

“La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec”

57 - 59 - 61 - 63, Rue William, Montréal.